

LA POLITIQUE FAMILIALE DE LASALLE

Arrondissement de LaSalle
Novembre 2007

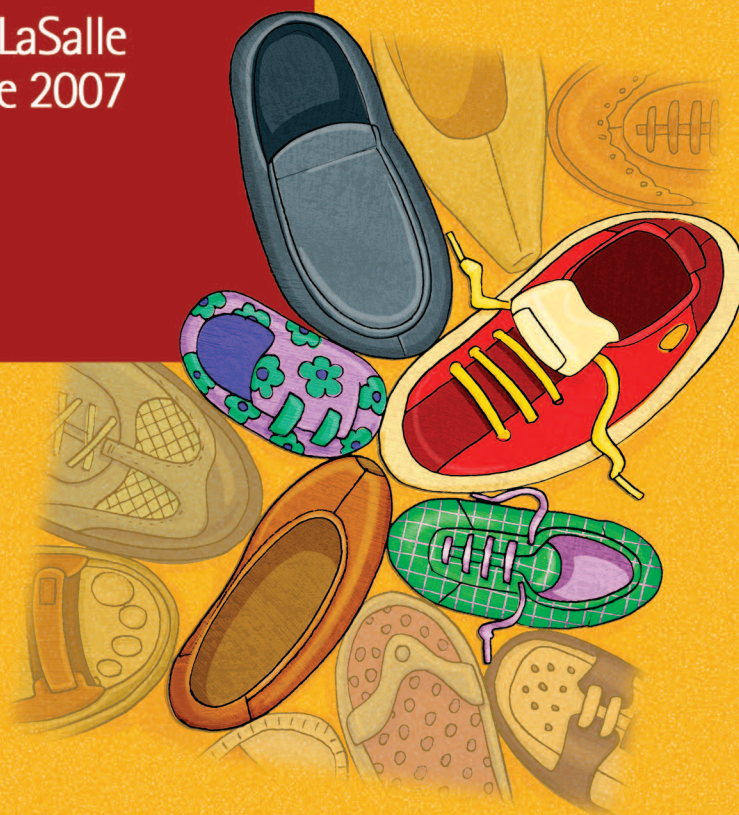


TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
MOT DE LA MAIRESSE	5
MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DU DOSSIER DE LA POLITIQUE FAMILIALE	6
1. LES BUTS DE LA POLITIQUE FAMILIALE	7
2. LA DÉFINITION DE LA FAMILLE	7
3. UN PORTRAIT STATISTIQUE DE LASALLE	8
4. ATOUTS STRATÉGIQUES DE LASALLE	13
5. LES PRINCIPES DIRECTEURS	14
6. LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE	15
6.1 THÈME HABITATION	15
6.2 THÈME SÉCURITÉ	16
6.3 THÈME TRANSPORT	18
6.4 THÈME MILIEU DE VIE ET ENVIRONNEMENT	19
6.5 THÈME SPORTS, LOISIRS ET CULTURE	20
CONCLUSION	21



REMERCIEMENTS

Responsables du dossier

Lise Zarac (conseillère d'arrondissement)
Danielle Mimeault (chef de division, Développement communautaire)

Membres du comité d'élaboration

Louise Lemieux Bérubé (présidente du CA du centre Henri-Lemieux)
Lise Caron (CPE Familigarde de LaSalle)
Françoise Cousineau (citoyenne)
Serge Declos (agent immobilier)
Yves Lauzon (FADOQ Montréal)
Marie-Claude Melançon (citoyenne)
Claude Paquette (citoyen)
Luc Paradis (CSSS LaSalle Lachine)
Edmundo Pavon (Centre Prisme)

Invités spéciaux

Arrondissement de LaSalle

Manon Barbe (maire d'arrondissement)
Vincenzo Cesari (conseiller d'arrondissement)
Gervais Lemay (directeur d'arrondissement)
Mario Vachon (directeur d'arrondissement adjoint)
Marc Morin (directeur, Affaires publiques et Greffe)
Normand Trottier (directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises)
Yvon Rousseau (directeur, Services techniques)
Pierre Dupuis (chef de division, Accueil et Information)
Michel Laberge (chef de division, Inspection et Qualité du milieu)
Alain Lavoie (chef de division, Sport et Plein-air)
Ginette Cadieux (agente de soutien, Développement communautaire)
Suzanne Denis (agente de soutien, Développement communautaire)
André Dostie (conseiller technique)
Marie-Andrée Marcoux (chef de division, Bibliothèque)
Régean Montbleau (chef de division, Infrastructures)
Christine Labonté (agente de soutien, Culture)

Intervenants locaux

Patrick Asch (Héritage Laurentien)
Cécile Chabot (Comité d'embellissement de LaSalle)
André Chabot (Comité d'embellissement de LaSalle)
Daniel Chainey (Comité logement Lachine-LaSalle)
Mark Branch (Club Garçons et Filles de LaSalle)
Nathalie Gervais (Organisatrice communautaire, CSSS)
Jonathan Quessey (Organisme jeunesse Cumulus et la Maison des jeunes)
Clément Reid (Service de sécurité incendie de Montréal)
Normand Rivet (PDQ 13)
Pierre Rousseau (commandant, PDQ 13)
Philippe Tisseur (Destination Travail et Carrefour Jeunesse-Emploi)

Intervenants externes

François Arseneault (Planification et gestion du réseau, STM)
Marc Bélanger (Planification des transports, STM)
Éric Bonville (Carrefour action municipale et famille)
Jean Dominique (Secrétariat du Sommet de Montréal)

Consultant à l'accompagnement, l'animation et la rédaction

Darvida Conseil

Merci à toutes les organisations et à tous les citoyens qui ont participé aux séances de consultations tenues en mai 2007.

MOT DE LA MAIRESSE



C'est avec fierté que nous vous présentons la politique familiale de LaSalle, un document qui marque une étape importante dans le développement de notre arrondissement.

La famille est le premier lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs. Il est primordial de tout mettre en œuvre pour favoriser son bien-être et son épanouissement dans la communauté. Dans cet esprit, l'arrondissement de LaSalle se dote d'une politique familiale qui cible clairement les besoins et les particularités des familles laSalloises. Que ces familles se définissent comme étant traditionnelles, mono-parentales, reconstituées, bigénérationnelles ou multiculturelles, notre objectif est de leur proposer des actions concrètes qui favoriseront leur épanouissement tout en leur offrant un environnement sain et adapté à leurs besoins.

L'adoption de cette politique marque l'aboutissement d'une démarche réalisée en étroite collaboration avec les partenaires du milieu. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette vaste consultation de leur collaboration et de la qualité de leur travail.

La politique familiale de LaSalle donne tout son sens aux efforts que nous déployons pour améliorer sans cesse la qualité de vie des citoyens.

L'arrondissement de LaSalle est un véritable « espace famille » où il fait bon vivre et grandir.

Manon Barbe

La mairesse de LaSalle

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DU DOSSIER DE LA POLITIQUE FAMILIALE



C'est avec enthousiasme et détermination que nous avons élaboré la toute première politique familiale de LaSalle.

Soucieuse de connaître les réalités et les besoins de la population, j'ai présidé un comité composé de citoyens, de représentants d'organismes communautaires et institutionnels et de fonctionnaires afin de travailler à l'élaboration de cette politique familiale.

Nous avons décidé d'articuler nos travaux autour de cinq grands thèmes : l'habitation, la sécurité, le transport, la qualité du milieu de vie et de l'environnement, ainsi que le loisir, les sports et la culture. Pour chacun de ces thèmes, des invités sont venus alimenter nos travaux en présentant les caractéristiques des familles laSalloises et en cernant les principaux défis auxquels elles sont confrontées.

Poursuivant notre objectif d'offrir une politique réaliste et adaptée aux besoins des citoyens, nous avons tenu une consultation auprès des partenaires qui œuvrent directement auprès des familles. L'opinion des LaSallois sur le projet de la politique familiale étant tout aussi importante, ils ont été conviés à une soirée de consultation publique à la mairie d'arrondissement. Grâce à ces échanges fructueux, nous avons été en mesure d'orienter fidèlement les grandes orientations de la politique familiale de LaSalle.

C'est avec une grande joie que nous vous dévoilons la politique familiale de LaSalle, reflet des citoyens qui sont au cœur de l'arrondissement.

Lise Zarac

Conseillère d'arrondissement

1. LES BUTS DE LA POLITIQUE FAMILIALE

L'arrondissement de LaSalle a tenu à se doter d'une politique familiale afin de :

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des familles sur le territoire de LaSalle.
- Favoriser l'établissement des familles à LaSalle.
- Maintenir la vitalité de la communauté laSalloise par une présence marquée des familles et de leurs apports à la vie de l'arrondissement.
- Doter LaSalle d'un outil de référence pour l'organisation et la planification de ses services et activités.
- Favoriser la mise en place d'actions réfléchies pour les familles par une contribution concertée des ressources de l'arrondissement (organisation municipale et organismes partenaires).
- Adapter les services et activités offerts dans l'arrondissement aux besoins des familles actuelles et futures.

2. LA DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est la cellule de base de notre société ainsi que le lieu d'apprentissage et de socialisation des individus. Cette relation intergénérationnelle se vit aujourd'hui selon différents modèles.

La politique familiale de l'arrondissement de LaSalle s'appuie donc sur une définition de la famille au sens large, soit :

« Une association de deux personnes ou plus liées entre elles par des liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité familiale de diverses fonctions tout au long de leur vie. Cela inclut également les personnes vivant seules, qui ont des liens familiaux sans nécessairement vivre ensemble sous le même toit. »



3. UN PORTRAIT STATISTIQUE DE LASALLE

Ce bref portrait statistique identifie certaines caractéristiques qui permettent de mieux comprendre la réalité des familles de LaSalle.

Une population qui augmente légèrement

Tableau 1 : Nombre d'habitants à LaSalle

1996	2001	Variation 1996-2001	2006	Variation 2001-2006	Île de Montréal	Québec
72 029	73 983	2,7 %	74 763	1,1 %	1 854 442	7 546 131

Source : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001 et 2006.

En 2006, l'arrondissement de LaSalle compte une population de 74 763 habitants, ce qui représente une légère augmentation de 1,1 % par rapport à 2001.

Une population vieillissante¹

La population de LaSalle est vieillissante. On note, entre 1996 et 2001, une légère diminution des jeunes de moins de 25 ans (-1,6 %), mais une nette croissance de la population âgée de plus de 50 ans (11,7 %). Toutefois, la distribution des âges de la population de l'arrondissement de LaSalle s'apparente à celle de l'ensemble de l'île de Montréal et l'ensemble du Québec.



¹Malheureusement, lors de l'élaboration de la politique familiale, les données du recensement 2006 n'étaient pas disponibles. Le portrait suivant de la population laSalloise examine alors les données des recensements de 1996 et de 2001.

Une forte concentration de familles comptant un seul enfant et de familles monoparentales

Tableau 2 : Familles de LaSalle avec enfants à la maison selon le type de famille et le nombre d'enfants

	1996	2001	Variation 1996-2001	LaSalle %	Montréal %	Québec %
Biparentales	8 980	8 820	-1,8 %	66,2 %	67,0 %	73,5 %
1 enfant	4 020	3 950	-1,7 %	44,9 %	41,6 %	40,5 %
2 enfants	3 605	3 550	-1,5 %	40,4 %	39,9 %	42,1 %
3 enfants et +	1 285	1 295	0,8 %	14,7 %	18,5 %	17,4 %
Monoparentales	3 940	4 490	14,0 %	33,8 %	33,0 %	26,5 %
Mère seule	3 420	3 765	10,1 %	83,9 %	82,0 %	79,7 %
Père seul	500	730	46 %	16,3 %	18,0 %	20,3 %
1 enfant	2 495	3 065	22,8 %	68,7 %	63,9 %	63,6 %
2 enfants	1 040	1 130	8,7 %	25,3 %	26,4 %	27,9 %
3 enfants et +	365	265	-27,4 %	5,9 %	9,7 %	8,5 %
Total des familles avec enfants à la maison	12 920	13 310	3,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Statistique Canada, Recensements 1996 et 2001.

En 2001, les familles biparentales constituent 66,2 % des familles avec enfants de l'arrondissement de LaSalle, ce qui est similaire à la réalité montréalaise.

Pour leur part, les familles monoparentales représentent 33,8 % des familles avec enfants, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'île de Montréal (33 %) ainsi qu'à la moyenne du Québec (26,5 %). Remarquons que les familles ont majoritairement un seul enfant, qu'elles soient biparentales (44,9 %) ou monoparentales (68,7 %). De plus, notons que 83,9 % des familles monoparentales de LaSalle ont une femme comme chef de famille.

Peu importe le type, la majorité des familles laSalloises n'a qu'un seul enfant (52,7 %).



Une croissance du nombre de jeunes adultes qui habitent avec leurs parents

Tableau 3 : Groupes d'âge des enfants à la maison des familles de l'arrondissement de LaSalle

	1996	2001	Variation 1996-2001	LaSalle %	Montréal %	Québec %
Moins de 6 ans	5 145	4 565	-11,3 %	21,1 %	21,9 %	21,0 %
6-14 ans	6 565	6 920	5,4 %	32,0 %	36,9 %	37,7 %
15-17 ans	2 430	2 340	-3,7 %	10,8 %	11,3 %	12,2 %
18-24 ans	4 265	4 330	1,5 %	20,0 %	19,3 %	19,6 %
25 ans et plus	2 890	3 500	21,1 %	16,2 %	10,6 %	9,5 %
Total des enfants à la maison	21 305	21 635	1,5 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Statistique Canada, Recensements 1996 et 2001.

En 2001, plus du tiers (36,2 %) des enfants qui habitent avec leurs parents sont âgés de 18 ans et plus, soit une hausse de 22,6 % depuis 1996. Cette réalité de l'arrondissement de LaSalle se distingue nettement de l'île de Montréal et de l'ensemble du Québec. Notons aussi que le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans connaît une baisse importante (11,3 %) entre 1996 et 2001.

Une augmentation du nombre de personnes de 65 ans et plus qui vivent seules

En 2001, 63,2 % des personnes de 65 ans et plus de LaSalle habitent avec leur conjoint et/ou leurs enfants. Il est important de noter que les personnes âgées qui habitent chez un de leurs enfants (relations intergénérationnelles) sont comprises dans cette catégorie. Pour ceux qui n'habitent plus avec leur conjoint et/ou leurs enfants, ils sont plus de 80 % à vivre seul, soit une forte augmentation (26,5 %) entre 1996 et 2001. Quant à ceux qui vivent avec une personne apparentée (soeur, beau-frère, cousine, etc.) ou non (chambreur, colocataire, etc.), leur proportion diminue.

Une population diversifiée

À LaSalle, le français comme langue parlée à la maison devance légèrement, en 2001, l'anglais et les langues non officielles avec 52,1 %, contre 63,8 % pour l'ensemble de l'île de Montréal.

Quant aux allophones (12,4 %), la proportion est similaire à celle de Montréal et de l'ensemble du Québec. On dénote toutefois une diminution marquée d'allophones entre 1996 et 2001 au profit du bilinguisme représentant, en 2001, 26 %. L'italien est la langue dominante des allophones avec 23,8 %.

La population de l'arrondissement de LaSalle compte 24,8 % d'immigrants en 2001, comparativement à 27,6 % pour l'île de Montréal. Parmi les nationalités immigrantes, les Italiens arrivent au premier rang avec 19,6 %, suivis des Indiens avec 6,9 % et des Polonais avec 5,6 %. L'arrondissement de LaSalle a vu croître de près de 125 % sa population de résidents non permanents depuis 1996.

Une faible scolarité et un faible taux de fréquentation scolaire

En 2001, près de la moitié (48,4 %) de la population de l'arrondissement de LaSalle a un niveau de scolarité inférieur à la 13^e année, contre 40,2 % pour l'île de Montréal et 46,9 % pour l'ensemble du Québec. Seulement 18,1 % de la population des 20 ans et plus du secteur ont fait des études universitaires, comparativement à 30,3 % pour l'île de Montréal.

Au chapitre de la fréquentation scolaire des 15 à 24 ans en 2001, 34,3 % des jeunes du territoire de l'arrondissement de LaSalle ne fréquentent pas l'école, contre 31,6 % pour Montréal et 33,2 % pour le Québec.

Un taux d'activité qui augmente, un taux de chômage qui diminue

En 2001, le taux d'activité des 15 à 24 ans est de 63,7 % pour l'arrondissement de LaSalle, soit quelque peu supérieur aux taux enregistrés pour Montréal (61,4 %) et pour le Québec (61,6 %).

Quant au taux de chômage chez la population âgée de 15 à 24 ans, l'arrondissement de LaSalle progresse positivement depuis les 15 dernières années. En effet, ce taux est passé de 15,9 % en 1996 pour atteindre 11,8 % en 2001.

Le revenu moyen des familles en croissance

Tableau 4 : Revenu moyen des familles de l'arrondissement de LaSalle

2001	Variation 1995-2000	Montréal	Québec
54 134 \$	17,3 %	62 409 \$	59 297 \$

Source : Statistique Canada, Recensements 2001.

Quant au taux de chômage chez la population âgée de 15 à 24 ans, l'arrondissement de LaSalle progresse positivement depuis les 15 dernières années. En effet, ce taux est passé de 15,9 % en 1996 pour atteindre 11,8 % en 2001.

Tableau 5 : Taux de faible revenu dans les familles économiques de l'arrondissement de LaSalle

2000	Variation 1995-2000	Montréal	Québec
19,0 %	-17,2 %	22,7 %	14,7 %

Source : Statistique Canada, Recensements 2001.

En 2000, 19 % des familles économiques de l'arrondissement de LaSalle disposent d'un faible revenu, tandis que ce pourcentage atteint 22,7 % pour l'île de Montréal et seulement 14,7 % pour l'ensemble du Québec.

Une présence marquée de personnes vivant sous le seuil du faible revenu

Tableau 6 : Nombre de personnes de l'arrondissement de LaSalle vivant au-dessous du seuil de faible revenu

1996	2001	Variation 1996-2001	LaSalle %	Montréal %	Québec %
20 260	17 756	-12,4 %	24,0 %	29,0 %	19,1 %

Source : Statistique Canada, Recensements 1996 et 2001.

Malgré une diminution de plus de 12 % du nombre de personnes vivant sous le seuil du faible revenu en 2001, près du quart de la population de l'arrondissement de LaSalle est dans cette situation.

Des unités d'habitation en bon état et majoritairement locatives

Entre 1996 et 2001, uniquement 1 870 unités d'habitation ont été créées sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle.

En 2001, plus de 60 % des unités d'habitation sont occupées par des locataires contre près de 40 % par des propriétaires. Entre 1996 et 2001, on note une faible augmentation du nombre de propriétaires (0,2 %).

Quant à l'état des logements, la situation est comparable à la réalité de l'île de Montréal où la très grande majorité demande uniquement un entretien régulier. Toutefois, entre 1996 et 2001, on remarque une augmentation des unités d'habitation qui demandent des réparations mineures et majeures.



4. ATOUTS STRATÉGIQUES DE LASALLE

LaSalle possède de nombreux atouts stratégiques faisant de son territoire un lieu d'accueil exceptionnel pour les familles.

À LaSalle, on est proche de tout

- Proximité du fleuve Saint-Laurent et du parc des Rapides
- Proximité du canal de Lachine
- Proximité des pistes cyclables
- Proximité des services de santé, en particulier ceux s'adressant à la famille et aux enfants
- Proximité des services municipaux (mairie d'arrondissement)
- Proximité des services sportifs (piscines, aréna, etc.)
- Proximité des services de loisirs (centre communautaire)
- Proximité des services culturels (bibliothèque, salles de spectacle, etc.)
- Proximité des centres commerciaux
- Proximité du centre-ville

À LaSalle, on vit en contact avec la nature

- Accès privilégié au fleuve Saint-Laurent et aux rapides
- Parc nature des Rapides
- Berges du canal de Lachine
- Réseau de pistes cyclables très développé
- Nombreux parcs avec installations pour les familles

À LaSalle, les familles profitent d'infrastructures variées et de qualité

- Le centre aquatique L'Aquadôme
- La bibliothèque L'Octogone
- Le cégep André-Laurendeau et sa salle de spectacle
- Le centre Henri-Lemieux
- Un réseau complet de services de santé (hôpital, CLSC, cliniques privées)
- Les aréna (aréna Jacques-Lemaire et le centre sportif Dollard-St-Laurent)
- Les terrains sportifs, notamment ceux du parc Riverside
- Les parcs, notamment le parc des Rapides
- De nombreuses salles de cinéma
- Un réseau de pistes cyclables

À LaSalle, les familles profitent de services adaptés aux besoins de leurs enfants

- Un réseau complet de services de garde (CPE, services de garde en milieu familial et garderies privées, halte-garderie)
- Un réseau d'écoles complet (primaire, secondaire, cégep) et bilingue
- Des services communautaires pour la famille
- Des camps de jour
- Des activités sportives, culturelles et de loisirs adaptées

À LaSalle, nous avons le choix

- Le transport en commun (autobus, métro)
- De nombreuses pistes cyclables avec accès au centre-ville
- Accès facile aux voies rapides (autoroute 20)
- Points de chute de Communauto

5. LES PRINCIPES DIRECTEURS

Voici les principes directeurs qui guident l'ensemble de la politique familiale :

LaSalle :

- reconnaît que la famille contribue au dynamisme de l'arrondissement;
- encourage et valorise les initiatives des familles qui désirent améliorer la qualité de leurs milieux de vie (facilite la prise en charge);
- favorise l'accessibilité aux services en fonction des besoins et des réalités des familles;
- imagine et développe l'arrondissement afin de mettre en valeur des milieux de vie* stimulants pour les familles!
- reconnaît la diversité et la contribution des organismes et des bénévoles à l'amélioration des conditions de vie des familles.

*Milieu de vie : endroit où la famille vit, où elle partage avec d'autres familles ou individus des expériences communes. On y retrouve le voisinage, le quartier, la garderie, l'école, les loisirs, le travail, etc.



6. LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La politique familiale aborde cinq grands thèmes : l'habitation, la sécurité, le transport, le milieu de vie et l'environnement, ainsi que les sports, les loisirs et la culture.

6.1 HABITATION

Définition :

Le thème « habitation » touche l'accès à la propriété, l'accès aux logements répondant aux besoins des familles et la salubrité des logements.

Enjeux à LaSalle :

- Quels sont les besoins des jeunes familles en matière d'habitation ?
- Quels moyens pouvons-nous utiliser pour favoriser davantage l'établissement de jeunes familles dans un contexte où la disponibilité des unités d'habitation est réduite et où le prix moyen est élevé ?
- Comment rendre plus « accueillant » l'arrondissement pour la famille (réglementations municipales, orientations de développement de l'arrondissement, sécurité des artères commerciales, disponibilité et qualité des services de proximité, etc.) ?
- Comment soutenir les initiatives locales en matière de développement de logements sociaux, abordables et de qualité pour la famille (coopérative et OBNL) ?
- Comment revaloriser certaines zones résidentielles défavorisées dans une perspective de mixité sociale des quartiers ?

Orientation 1

La diversification et l'innovation dans l'offre d'unités d'habitation adaptées aux réalités des familles

- Analyser les différentes formes d'habitation adaptées aux besoins actuels des familles.
- Adapter les logements aux difficultés des familles (ex.: aidants naturels, enfants handicapés, etc.).
- Mettre en place des conditions soutenant les innovations résidentielles qui répondent aux besoins émergents des familles, tel le logement intergénérationnel.
- Offrir des opportunités supplémentaires d'habitations accessibles aux jeunes familles.
- Favoriser l'accession à la propriété et l'acquisition d'une première maison.

Orientation 2

L'amélioration des immeubles et des unités d'habitation de LaSalle

- Encourager l'entretien et la mise aux normes des logements (salubrité, sécurité et conformité aux règlements).
- Maintenir et promouvoir les programmes actuels d'embellissement tel « Quartiers fleuris ».

Orientation 3

L'augmentation de l'offre de logements sociaux et abordables pour les familles

- Augmenter la disponibilité des logements à prix modique pour les familles.
- Encourager les initiatives des citoyens et des organisations qui s'engagent dans une démarche de création de logements communautaires.

6.2 SÉCURITÉ

Définition :

Le thème « sécurité » inclut la sécurité civile, publique et routière. « La sécurité est une situation où les dangers d'ordre matériel, physique ou moral sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté ». La sécurité est composée de deux éléments : la sécurité réelle et le sentiment de sécurité.

Sécurité réelle : Objective – présence ou absence de dangers réels – faits.

Sentiment de sécurité : Subjectif – se rapporte à ce qu'éprouvent les citoyens au regard de leur sécurité (ex. : peur de sortir le soir, crainte de l'intrusion d'un voleur, inconfort face à de jeunes marginaux, peur de laisser les enfants jouer dans le voisinage, etc.). Plus ces craintes, peurs et inconforts seront grands, plus le sentiment de sécurité sera faible.

Conditions nécessaires à la sécurité : Un contrôle des dangers de blessures, le respect de l'intégrité physique, matérielle ou morale de la personne et un climat de cohésion, de paix sociale et d'équité protégeant les droits et libertés.

Enjeux à LaSalle :

- Comment pouvons-nous nous assurer que les efforts mis de l'avant par les divers intervenants locaux permettent non seulement d'améliorer la sécurité réelle, mais aussi le sentiment de sécurité des familles ?
- Par quels moyens pouvons-nous nous assurer que les citoyens de LaSalle connaissent les efforts et les résultats de la concertation locale ?
- Comment inciter les familles à occuper davantage les parcs et les espaces publics ?
- Quelles actions pouvons-nous mettre de l'avant pour encourager les familles à adopter des comportements qui visent à améliorer leur propre sécurité ?
- Comment diffuser de l'information concernant la sécurité sans créer un effet d'insécurité ?
- Quelles actions permettraient de modifier les comportements à risque de certains citoyens mis à part la réglementation et les actions répressives ?
- Comment pouvons-nous réussir à obliger les automobilistes à réduire leur vitesse et à adopter des comportements respectueux face aux règles de la sécurité routière? Et ce, en sachant que plusieurs types d'aménagements physiques capables de réduire la vitesse (dos d'âne, etc.) nuisent considérablement aux opérations de l'arrondissement, aux interventions d'urgence et à la fluidité de certains modes de transport.

Orientation 1

Le maintien et l'amélioration du sentiment de sécurité chez les familles LaSalloises

- Connaître le sentiment de sécurité des citoyens et plus spécifiquement des familles LaSalloises et identifier les sources et les lieux d'inquiétude et d'inconfort s'il y a lieu.
- Mettre en œuvre des actions concrètes agissant directement sur le sentiment de sécurité des familles (rapprocher la perception de la réalité).
- Poursuivre la concertation des intervenants en matière de sécurité.
- Poursuivre les efforts de prévention des divers acteurs de LaSalle.

Orientation 2

Le maintien et l'amélioration de la sécurité dans les lieux publics

- Promouvoir auprès des citoyens l'adoption de comportements sécuritaires et les inciter à faire preuve de civisme lorsqu'ils fréquentent les espaces publics.
- Encourager la population à développer la vie de quartier et à s'approprier les lieux publics afin de les rendre plus sécuritaires (éloigner les personnes aux comportements nuisibles).
- Maintenir la sécurité dans les parcs par des aménagements sécuritaires (élagage, respect des normes pour les équipements de jeux, éclairage, etc.).
- Soutenir le sentiment de sécurité des familles en valorisant la présence et la visibilité des divers acteurs institutionnels et communautaires dans les parcs et autres espaces publics.

Orientation 3

L'augmentation de l'offre de logements sociaux et abordables pour les familles

- Poursuivre les efforts engagés dans la prévention des incendies dans les résidences des familles laSalloises.
- Sensibiliser les familles à adopter des comportements sécuritaires quant à l'accessibilité à leur résidence (barrer les portes, demander à un voisin de ramasser le courrier lors d'une absence prolongée, etc.).
- Encourager les familles à rendre plus sécuritaire l'aménagement extérieur de leur résidence (éviter l'accessibilité aux produits dangereux, aux piscines, aux équipements d'entretien, etc.).

Orientation 4

Le développement de comportements sécuritaires chez les automobilistes, les piétons et les cyclistes

- Favoriser sur le territoire de LaSalle les comportements routiers, piétonniers et cyclistes sécuritaires et respectueux des citoyens.
- Poursuivre les efforts municipaux afin d'améliorer la sécurité aux abords des tronçons routiers par la qualité de la réglementation, des infrastructures, des équipements et l'aménagement de son territoire.
- Permettre aux familles de circuler de façon sécuritaire sur et aux abords du réseau routier, des zones scolaires et des pistes cyclables.

Orientation 5

L'amélioration de la sécurité civile

- Poursuivre les efforts de concertation dans la mise à jour du plan de mesures d'urgence.
- Assurer la préparation des familles de LaSalle en vue d'une situation d'urgence (connaissance des mesures d'urgence, équipements disponibles à la maison, etc.).



6.3 TRANSPORT

Définition :

Le thème du « transport » concerne le transport en commun, le stationnement, le transport actif (marche, vélo, etc.) et le réseau routier.

Enjeux à LaSalle :

- Comment pouvons-nous augmenter la fluidité des artères principales sans nuire à celle des routes secondaires et des piétons ?
- Comment pouvons-nous introduire sur les voies routières des zones cyclables capables de relier les pistes existantes au Nord et au Sud du territoire ?
- Comment pouvons-nous adapter l'offre de transport en commun en considérant à la fois les impératifs de la STM (achalandage) et les besoins de la population ?
- Comment pouvons-nous soutenir l'utilisation du transport actif lors des événements organisés sur le territoire de LaSalle ?

Orientation 1

L'amélioration de l'offre et de l'utilisation du transport en commun et communautaire

- Augmenter l'utilisation du transport en commun.
- Améliorer l'offre en transport en commun selon les besoins.
- Adapter l'offre de services en transport en commun aux besoins des familles.
- Offrir des modes de transport alternatifs au transport individuel et complémentaires au transport en commun.

Orientation 2

La promotion des transports actifs

- Augmenter l'utilisation des transports actifs.
- Maintenir et augmenter le respect des règles d'utilisation des pistes cyclables, notamment lorsqu'il y a compétition des modes (voitures, vélos, patins à roues alignées, piétons, etc.).
- Déployer des incitatifs à l'utilisation des vélos aux principaux attraits de l'arrondissement (ex.: parcs, points de connexion du réseau de transport en commun, etc.).
- Promouvoir l'utilisation des transports actifs lors des activités et événements de l'arrondissement.



6.4 MILIEU DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Définition :

Le « milieu de vie » est l'endroit où la famille vit, là où elle partage avec d'autres familles ou individus des expériences communes. On y retrouve le voisinage, le quartier, l'école, les loisirs, les garderies, le travail, etc. Le milieu de vie comprend aussi les caractéristiques environnementales.

L'environnement concerne tout ce qui touche à la protection et la restauration du milieu de vie ambiant.

Enjeux à LaSalle :

- Comment développer une vision environnementale à long terme, permettant à la fois de responsabiliser les décisions et les actions de l'arrondissement, des entreprises, des organisations et des citoyens ?
- Comment accroître la qualité des milieux de vie ?
- Quelles actions permettraient aux citoyens de se réapproprier leur quartier (amélioration de la vie de quartier et des relations de voisinage) ?

Orientation 1

Développer une vision de développement durable à LaSalle

- Mobiliser la communauté locale (citoyens, groupes et entreprises) dans la mise en oeuvre de projets visant la création de milieux de vie pensés et réfléchis par et pour les familles (actions inspirées du développement durable : Quartier 21).
- Expérimenter, à l'échelle locale, des pratiques novatrices en développement durable intégrant les volets environnemental, économique et social (élaboration d'une politique et d'un plan local touchant le recyclage, la politique d'achat, les types de matériaux, le soutien à un organisme responsable du développement durable, etc.).

Orientation 2

Le maintien et l'amélioration des espaces bleus et verts

- Préserver et développer, selon les opportunités, les espaces bleus (écosystèmes aquatiques) et verts (parcs et écosystèmes terrestres naturels).
- Accentuer les habitudes responsables et la conscientisation des citoyens en matière d'espaces bleus et verts.

Orientation 3

Le maintien et l'amélioration de la santé et de la qualité des milieux de vie

- Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance aux quartiers.
- Augmenter les occasions de socialisation, les relations et l'entraide sociale dans chacun des quartiers de LaSalle.
- Améliorer l'état de santé des familles.
- Créer des quartiers vivants avec une mixité des vocations (noyau villageois).
- Favoriser le déploiement et l'accessibilité de services de garde répondant aux besoins des familles.

6.5 SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

Définition :

Le thème « sports, loisirs et culture » inclut les types de pratiques, les nouvelles tendances, l'adaptation aux horaires chargés des familles, l'accessibilité physique et financière et les équipements.

Enjeux à LaSalle :

- Comment pouvons-nous nous assurer de rejoindre adéquatement l'ensemble des familles lors de la promotion de l'offre de services de l'arrondissement et de ses partenaires ?
- Comment pouvons-nous développer un ou des modes d'inscription plus adaptés aux familles ?
- Comment permettre une plus grande accessibilité aux activités de l'offre de services de l'arrondissement pour les familles démunies (particulièrement lors des camps d'été) ?
- Comment inciter les familles immigrantes à s'inscrire davantage aux activités de l'offre de services ?
- Comment pouvons-nous adapter l'offre de services aux horaires des familles et à leurs différentes contraintes ?
- Par quelles activités ou mesures pouvons-nous soutenir le désir des familles de passer plus de temps ensemble (activités enfants-parents) ?
- Comment augmenter l'offre d'activités parascolaires ?
- Comment valoriser la pratique d'activités culturelles chez les familles laSalloises ?

Orientation 1

L'amélioration de l'offre de services destinée aux jeunes

- Maximiser l'utilisation des diverses structures et infrastructures mises à la disposition de la communauté après les heures de classe.
- Améliorer l'offre de services, particulièrement l'offre de quartiers.
- Susciter la concertation des organismes, plus précisément des centres de loisirs, pour continuer d'assurer une offre de services innovatrice répondant aux besoins des jeunes.
- Favoriser la pratique d'activités physiques par les jeunes.
- Développer des activités culturelles pour les jeunes.
- Collaborer avec les autres acteurs pour favoriser la persévérance scolaire chez les jeunes.

Orientation 2

L'augmentation de la participation des familles aux activités

- Améliorer la communication de l'offre de services auprès des familles.
- Assurer une communication efficace entre les partenaires et l'arrondissement.

Orientation 3

L'amélioration de l'information et de la communication de l'offre de services

- Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance aux quartiers.
- Augmenter les occasions de socialisation, les relations et l'entraide sociale dans chacun des quartiers de LaSalle.
- Améliorer l'état de santé des familles.
- Créer des quartiers vivants avec une mixité des vocations (noyau villageois).
- Favoriser le déploiement et l'accessibilité de services de garde répondant aux besoins des familles.

Orientation 4

Le développement d'une relève des ressources bénévoles

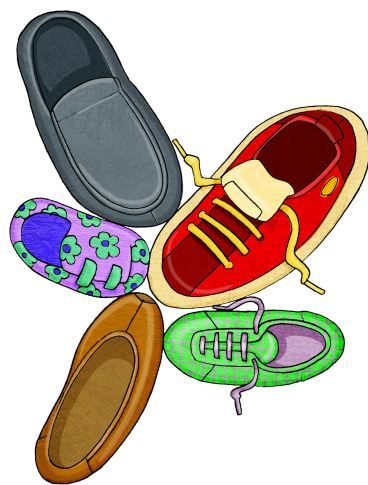
- Faciliter le recrutement des bénévoles.
- Promouvoir et encourager l'action bénévole.

CONCLUSION

La politique familiale de LaSalle se veut un outil durable pour soutenir et favoriser l'épanouissement et le bien-être des familles laSalloises. Cette politique adoptée par le conseil d'arrondissement se réalisera au cours des années à venir.

Son application ne sera toutefois possible qu'avec la mise en œuvre d'actions impliquant de nombreux partenaires. C'est pourquoi un plan d'action sera développé relativement aux orientations retenues. Un mécanisme continu de suivi et de révision devra également être établi afin d'ajuster, au cours des années, les actions aux besoins réels des familles.





Illustrations :
Patrick Bizier, BizBiz Créations

Graphisme :
Bernard Chénier, TAAT Design

Photos :
Anthony Rancourt / Stéphanie Sintas-Bélaïr / Catherine Bellerose
pour l'arrondissement de LaSalle

Copyright
Arrondissement de LaSalle
Ville de Montréal
Novembre 2007

